

4-POPULATION

Les plus anciennes estimations de la population calédonienne remontent aux années 1850. À cette époque, elle se situait entre 30 000 et 40 000 personnes ; seuls les Mélanésiens peuplaient la Nouvelle-Calédonie. Jusqu'à vers 1900, la population **autochtone** a connu un rapide déclin démographique. Du début du siècle jusqu'en 1920 environ, cette même population s'est stabilisée, connaissant ensuite une lente reprise qui s'est affirmée après la deuxième guerre mondiale pour aboutir après 1956, à une explosion démographique. De 1900, où elle atteignait 23 500 personnes, à 1920, la population européenne a fortement diminué (moins de 17 000 en 1920). Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le peuplement européen marque un palier, puis recommence à augmenter lentement pour atteindre 18 500 en 1945. Lors du recensement de 1996, une question posée permettait de définir la communauté d'appartenance de l'individu. La question sur la communauté d'appartenance a été supprimée lors du recensement de 2004 et réintroduite dans celui de 2009 mais sous une autre formulation. En 2009, 40% de la population ont déclaré appartenir à la communauté kanak, 29% à la communauté européenne et 8% ont déclaré appartenir à plusieurs communautés.

En 2009, le **recensement de la population** dénombrait 245 580 habitants en Nouvelle-Calédonie, dont 124 524 hommes et 121 056 femmes.

La quasi-totalité des personnes habitant en Nouvelle-Calédonie sont de **nationalité** française soit 98% de la population totale et 2% de nationalité étrangère.

La province Sud concentre la plus grosse partie de la population (74,5%), les provinces Nord et îles Loyauté en représentent quant à elles respectivement 18,4% et 7,1%. En terme de superficie, la province Nord détient la moitié de la superficie totale. La **densité** moyenne est de 13,2 habitants au km². Derrière cette moyenne se cache des disparités provinciales. En effet, alors que la densité moyenne est de 26,1 habitants au km² en province Sud (plus de 2 000 habitants au km² à Nouméa), elle n'est que de 8,8 en province îles Loyauté et 4,7 en province Nord.

► **Autochtone.** *Descendants des premiers habitants d'une région ou d'un territoire particulier.*

► **Recensement de la population.** *Le recensement de la population est une opération qui consiste, selon la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays". Il permet de remettre à jour périodiquement les connaissances disponibles sur la population : répartition détaillée par sexe, âge, état matrimonial, situation d'activité... En Nouvelle-Calédonie, les recensements relèvent de la compétence de l'État français et sont réalisés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), associé avec l'ISEE par une convention technique.*

► **Nationalité.** *État d'une personne qui est membre d'une nation déterminée et reconnue.*

► **Densité.** *Rapport entre le nombre d'habitants et la superficie (exprimée en km²) pour un ensemble considéré.*

SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc

Arrêté du 28 décembre 2011 portant modification du chiffre de la population de Koné et attribution de population effective.

Synthèse n°19 – *Recensement de la population 2009* – ISEE : www.isee.nc

IRD, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 1981.

4-POPULATION

Le recensement de 2009 confirme la jeunesse de la population calédonienne puisque un tiers de la population totale est âgé de 20 ans et moins, cette proportion baisse légèrement par rapport à 2004. La population de la Nouvelle-Calédonie reste jeune, mais avec la **transition démographique** amorcée dans les années 90, elle commence à vieillir.

La part des personnes de 65 ans ou plus passe de 6,3% à 7,4% entre les recensements de 2004 et 2009. Elle est légèrement inférieure à la moyenne européenne.

Si les **classes d'âges** des moins de 15 ans et des plus de 64 ans représentaient respectivement 31,0% et 4,8% de la population il y a quinze ans, elles représentent en 2009, 25,5% et 7,4% des effectifs.

Cette jeunesse relative est ainsi synthétisée dans la forme globalement triangulaire de la pyramide des âges. Le rétrécissement de la base illustre cependant la baisse de la natalité. La bosse observée sur la classe d'âges des 30-44 ans correspond à la hausse des naissances et à l'afflux de population autour des années 70, à l'époque du boom du nickel.

Entre 2004 et 2009, 18 500 personnes nées hors de la Nouvelle-Calédonie s'y sont installées ; elles sont originaires de Métropole pour la plupart (75,5%), mais aussi de l'étranger (17,3%), de Wallis et Futuna (4,6%) ou de Polynésie française (2,3%). Malgré le nombre croissant de départs de jeunes Calédoniens, notamment pour poursuivre des études supérieures, la Nouvelle-Calédonie est l'un des rares pays de l'Océanie dont le solde migratoire est positif.

La population se féminise mais les hommes sont toujours majoritaires : au recensement de 2009, ils représentaient 50,7% de la population totale, soit 102 hommes pour 100 femmes. Issue principalement des vagues successives d'immigration, la sur-masculinité s'estompe : le ratio s'établissait à 105 hommes pour 100 femmes aux recensements de 1989 comme de 1996.

En 2009, l'**âge moyen** est de 32 ans pour les femmes contre 31,3 pour les hommes. Toutefois, il varie selon les provinces : 29,1 ans en province îles Loyauté, 30 ans en province Nord et 32,3 ans en province Sud.

► **Transition démographique.** Elle désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime où la natalité et la mortalité sont beaucoup plus faibles.

► **Classe d'âges.** Ensemble des individus d'une population dont l'âge est compris entre deux limites données. À noter qu'on entend par moins de 20 ans tous les jeunes de 0 à 19 ans, c'est-à-dire jusqu'à la veille de leur 20^e anniversaire.

► **Âge moyen.** Rapport entre la somme des âges des individus d'une population et leur nombre. C'est l'âge moyen de tous les âges d'une population.

SOURCES [1] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, Juillet-août 2011. [2] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Bilan démographique au seuil des années 2000, Notes et Documents n°82 : www.isee.nc

Synthèse n°19 – Recensement de la population 2009-ISEE : www.isee.nc

ISEE : www.isee.nc

Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc

4-POPULATION

La population légale de la Nouvelle-Calédonie comprend toutes les personnes, françaises ou étrangères, résidant sur le territoire, à l'exception de celles en séjour de courte durée telles que les touristes. Elle est calculée à l'occasion des recensements de la population, en août 2009, elle regroupe près de 245 580 personnes, avec 17 436 habitants pour la province des îles Loyauté, 45 137 pour la province nord et 183 007 pour la province Sud (dont 163 723 personnes pour le Grand Nouméa). Elle a progressé de 6,4% par rapport à 2004, soit 14 791 habitants de plus. La situation est contrastée selon les provinces : en cinq ans, les provinces Sud et Nord gagnent respectivement 18 772 et 663 habitants, en revanche, la province des îles Loyauté en perd 4 644. La croissance démographique s'est un peu ralentie par rapport aux périodes précédentes (+2,6% entre 1989 et 1996 et +1,9% entre 1996 et 2004) mais elle reste cependant élevée avec un rythme annuel de 1,2%.

L'accroissement de la population entre 2004 et 2009 provient principalement de l'accroissement naturel et dans une moindre mesure du solde migratoire. En 2010, 4 234 naissances (dont 4 178 nés vivants) et 1 191 décès ont été enregistrés, soit un excédent naturel de 2 987 habitants. L'excédent des naissances sur les décès continue d'être le principal moteur de la croissance démographique.

La différence entre les entrées en Nouvelle-Calédonie et les sorties (solde migratoire global) est estimé à 900 personnes en plus par an entre 2004 et 2009. C'est plus que la valeur moyenne de la période 1996-2004 (+500 personnes par an), mais moins qu'au cours des années 1989-1996 (+1 200 personnes par an).

Entre 2004 et 2009, 4 200 non-natifs seraient arrivés sur l'archipel en moyenne chaque année et 2 600 en seraient partis, soit un turn-over important. Quant aux natifs de Nouvelle-Calédonie, 1 700 en seraient partis et 1 000 y seraient rentrés par an en moyenne durant la période. Le bilan migratoire de la Nouvelle-Calédonie résulte de ces deux courants d'échanges : d'un côté, d'importantes arrivées et départs de non natifs, fluctuant fortement selon les périodes, et d'un autre côté, un flux plus réduit mais croissant de jeunes Calédoniens partant temporairement, notamment vers la métropole et essentiellement pour poursuivre des études supérieures.

► **Accroissement de la population.** *Accroissement total de la population résultant des actions réciproques des naissances, des décès (accroissement naturel) et de la migration (solde migratoire) dans une population durant une période donnée.*

► **Accroissement naturel.** *Excédent (ou déficit) de naissances par rapport aux décès dans une population durant une période de temps donnée. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.*

► **Solde migratoire.** *Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration).*

SOURCES [1] ISEE, Statistiques de l'état civil. [2] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, Juillet-août 2011. [3] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc
Etude ISEE : Projections de population pour la Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2030 : www.isee.nc
Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc
ISEE : www.isee.nc